



# 5<sup>ème</sup> édition le 20 mai 2018

## Bulletin d'inscription

Merci de prendre connaissance du programme en pages 1 et 2 et du règlement en page 4

Merci de remplir un bulletin d'inscription par véhicule, y compris pour ceux d'avant 1940

Tout dossier incomplet sera refusé

Cadre réservé à l'organisation :

Enregistré le :

N°inscrit :

Option(s) :

Nom 1 : ..... Prénom : ..... Club : Les Renault d'Avant Guerre  
Nom 2 : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Email : .....

Marque du véhicule : ..... Modèle : ..... Type : .....  
Année : ..... Immatriculation : ..... Remorque porte-voiture : OUI / NON

|   |                         |            |
|---|-------------------------|------------|
| <input type="checkbox"/> 1 équipage catégorie <b>statique</b> (15 €)              | =                       | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> 1 équipage catégorie <b>statique véhicule avant 1940</b> | =                       | ..... 00 € |
| <input type="checkbox"/> 1 équipage catégorie <b>sympathisant</b> (15 €)          | =                       | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> 1 équipage option <b>dynamique</b> (80 €)                | =                       | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> 1 <b>assurance journalière RC</b> pour roulages (14 €)   | =                       | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> Karting  | (nombre) ..... x 15 € = | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> Entrée individuelle supplémentaire                       | (nombre) ..... x 10 € = | ..... €    |
| <input type="checkbox"/> Entrée individuelle pour les moins de 16 ans (gratuit)   | (nombre) ..... x 00 € = | ..... 00 € |
| <input type="checkbox"/> Plateaux repas   | (nombre) ..... x 20 € = | ..... €    |
|   | <b>TOTAL</b> =          | ..... €    |

Souhaitez-vous participer au concours d'élégance (gratuit) ? OUI / NON

(1 équipage = 1 auto et 2 personnes)

### Bourse d'échange

|  |  |           |
|--|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> Particulier inscrit avec un véh. éligible | (nombre de mètres linéaire) ..... x 00 € = | ..... 0 € |
| <input type="checkbox"/> Autre (dont professionnels)               | (nombre de mètres linéaire) ..... x 05 € = | ..... 0 € |

Pour tout renseignement, contacter en amont : vlad.amc.renault@gmail.com

Envoyer votre bulletin le plus tôt possible et **au plus tard le 15 avril 2018** à l'adresse suivante :

Agence Novabox – FCRA/LPI  
4 rue Poinot, 75014, Paris

- avec :
- le règlement de l'événement (signé, daté, lu et approuvé)
  - une copie de l'attestation assurance RC (option dynamique)
  - le certificat d'immatriculation du véhicule à votre nom (en cas de souscription de l'assurance RC pour les sessions de roulage)
  - votre règlement par chèque à l'ordre de FCRA ou le justificatif de virement sur le compte de la FCRA :  
IBAN : FR76 1767 9006 5000 0440 6553 107 - BIC : SBEXFRP1XX

**Bien préciser le libellé : Prénom Nom LPI 2018**



# 5<sup>ème</sup> édition le 20 mai 2018

## Règlement

### **Art. 1 - Organisateur**

**Losange Passion International** est une manifestation privée organisée par la FCRA - 13, avenue Paul Langevin, 92359 Le Plessis- Robinson Cedex (federation@fcra.fr). Le site retenu pour le déroulement de l'événement est celui des Circuits de l'Ouest Parisien (Dreux) - Horaires : 08h00 / 18h00

### **Art. 2 - Inscriptions**

Les inscriptions prendront fin le 15 avril 2018.

Le nombre de participants est limité pour des raisons d'organisation, des quotas par modèle seront définis et validés par le comité organisateur. Les engagements sont retenus par ordre d'arrivée.

Les inscriptions sont payables par chèque (tiré sur une banque française), à l'ordre de la FCRA ou par virement bancaire (frais bancaires à charge des participants (codes IBAN : FR76 1767 9006 5000 0440 6553 107 et BIC : SBEXFRP1XX). Les chèques seront mis à l'encaissement au 15 avril 2018.

Les inscriptions seront confirmées par courrier fin avril, accompagnées des billets d'entrée et contremarques.

### **Modalités d'annulation**

Toute annulation d'inscription devra être signifiée par écrit (cachet de la poste faisant foi) et dans les conditions suivantes :

- Avant le 1<sup>er</sup> mars 2018 : remboursement intégral
- A compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 : remboursement sur justification à la discrétion des organisateurs.

### **Art. 3 - Obligations générales**

Chaque participant s'engage à renoncer à exercer toute action en responsabilité à l'encontre du site sur lequel se déroule l'événement, de la FCRA ou de Renault Classic ou toute autre entité de Renault SAS, en cas d'accident survenu sur le circuit, que ces accidents soient liés à l'utilisation effective de la piste ou qu'ils en soient indépendants.

Les personnes présentes devront utiliser la "zone pique-nique" et veiller à la propreté des lieux en général.

L'accès des chiens est formellement interdit à l'intérieur du site.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol des objets déposés dans l'enceinte ou dans des voitures, ou d'accident, le présent règlement signé servant de décharge vis à vis des organisateurs.

**Option Dynamique.** Tout roulage sur circuit impose le strict respect du règlement intérieur du circuit.

Ne seront admis à participer à l'entraînement à vitesse libre que les véhicules présentant un bon état général de fonctionnement, conforme aux normes constructeur et homologués par le code de la route et ne dépassant pas en niveau sonore 95 dbA;

Toute transformation rendant le véhicule non conforme, et qui serait la cause d'un accident, engagerait l'entière responsabilité de son utilisateur.

Le port du casque et des ceintures de sécurité est obligatoire et les vitres latérales doivent être fermées. Deux personnes au maximum sont autorisées à bord d'un véhicule voiture sur le circuit. La présence d'un enfant de moins de 16 ans dans le véhicule est interdite.

Tout changement de véhicule devra être signifié par écrit.

Aucun classement ni chronométrage des participants ne sera effectué.

Seules les personnes désignées comme pilote dans le bulletin d'inscription seront autorisées à l'entraînement libre.

Chaque conducteur doit assister au briefing et se conformer aux consignes de l'organisateur.

En aucun cas la responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée.

### **Assurance pour l'option Dynamique**

**Chaque participant doit vérifier que sa police d'assurance couvre bien ce type d'activité.**

**Chaque participant doit joindre impérativement à son bulletin d'inscription, une photocopie de l'attestation assurance Responsabilité Civile CIRCUIT (valable à la date du 20 mai 2018) ou souscrire une assurance RC journalière (voir bulletin d'inscription).**

**Il lui sera demandé le jour de l'événement de présenter son attestation d'assurance et son permis de conduire.**

**Accès piste impossible à défaut de présentation de ces documents.**

### **Consignes générales**

Chaque participant décharge les organisateurs pour toutes dégradations, incidents et accidents pouvant survenir sur la piste (rails de sécurité notamment), ses abords ainsi qu'au niveau des infrastructures. En cas de détérioration des infrastructures ou du matériel, les frais de réparation engendrés seront supportés par le participant concerné.

**Les participants encourent une responsabilité civile personnelle du fait de la mise en circulation de véhicules terrestres à moteur (loi du 27.02.58 et textes subséquents).**

L'organisateur se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler le respect du présent règlement à tout moment. L'envoi de la demande de participation emporte l'acceptation irrévocable et sans réserve des dispositions du présent règlement.

### **Art. 4 - Publicité et communication**

Les participants acceptent être photographiés, filmés et à avoir leur voix enregistrée par toute société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par toute société autorisée dans le cadre de cet événement sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique ou autre et ce, sans limitation de durée.

### **Art. 5 - Sécurité piste**

La sécurité sur le circuit sera assurée par des commissaires de piste et des secouristes.

Un véhicule d'intervention rapide est prévu.

**Nous vous rappelons que pour passer une agréable journée vous devez faire preuve de courtoisie, ne pas endommager votre auto, respecter les consignes des commissaires, les organisateurs et l'ensemble des participants.**

Vous êtes tenu de lire et de respecter ce règlement.

Mention « Lu et approuvé »

Prénom et NOM

Date

Signature :